







AVIS

Toutes les annonces judiciaires et légales en matière de procédure civile, ainsi que celles relatives aux ventes en matière de faillites, peuvent être insérées dans la GAZETTE DES TRIBUNAUX.

(Arrêté de M. le Préfet de la Seine en date du 10 décembre 1867, publié dans notre numéro du 1er janvier 1868.)

Ventes immobilières.

AUDIENCE DES CRIÉES.

IMMEUBLES DIVERS

Etude de M. LABBE, avoué à Paris, rue Neuve-Saint-Augustin, 6. Vente, en l'audience des criées du Tribunal civil de la Seine, à Paris, le samedi 11 juillet 1868, deux heures de relevée:

MAISON DE CAMPAGNE

située à Saint-Prix, canton de Montmorency, arrondissement de Pontoise (Seine-et-Oise), Grande-Rue. Contenance superficielle de 21 ares 49 centiares. Mise à prix: 40,000 fr.

MAISON A PARIS

Etude de M. BONNEL DE LONGCHAMP, avoué à Paris, rue Jean-Jacques-Rousseau (de Grenelle-Saint-Honoré), 44, près le Louvre. Vente, sur licitation, en l'audience des criées du Tribunal civil de la Seine, au Palais-de-Justice, à Paris, le mercredi 1er juillet 1868,

D'une MAISON sise à Paris, rue du Four-Saint-Germain, 3 (6e arrondissement). Mise à prix: 60,000 fr.

MAISON RUE DE L'HÔTEL-DE-VILLE, 3, A PARIS. Etude de M. MOUILLEFARINE, avoué à Paris, rue Ventadour, 7. Vente, sur licitation, en l'audience des criées du Tribunal civil de la Seine, le samedi 4 juillet 1868:

CHAMBRES ET ÉTUDES DE NOTAIRES CHATEAU D'ORMESSON. A vendre par adjudication, même sur une enchère, en la chambre des notaires de Paris, le mardi 21 juillet 1868, à midi:

et belle propriété moderne, style Louis XV; beau parc, grand lac empoissonné; sources d'eau naturelles et sulfureuses; jardin bien dessiné, arbres séculaires, grand potager, serres, écuries, remises, etc.

Ventes mobilières.

QUATRE ACTIONS

Etude de M. Paul MERCIER, avoué à Paris, rue du Sentier, 33, et de M. ROBERT, notaire à Paris, boulevard Saint-Denis, 24 (porte Saint-Denis), successeur de M. Dumas. Adjudication, même sur une seule enchère, en l'étude et par le ministère de M. ROBERT, notaire à Paris, boulevard Saint-Denis, 24 (porte Saint-Denis), en un seul lot:

COMPAGNIE PARISIENNE D'ÉCLAIRAGE ET DE CHAUFFAGE PAR LE GAZ

Le conseil d'administration a l'honneur d'informer MM. les porteurs d'obligations qu'à partir du 1er juillet prochain, il sera payé à la caisse de la compagnie, rue du Faubourg-Poissonnière, 141, tous les jours non fériés, de dix heures à deux heures, savoir:

Et 5 francs aux obligations nouvelles libérées de 200 francs. Ce paiement, qui représente les intérêts du premier semestre de 1868, sera fait, pour les titres au porteur, sous la déduction de l'impôt établi par l'article 6 de la loi du 23 juin 1857, soit 0 fr. 25 c.

EMPRUNT HONGROIS

Les porteurs d'obligations de l'Emprunt hongrois sont informés que le paiement du coupon échéant le 1er juillet, et le remboursement des obligations sorties au tirage du 1er juin 1868, s'effectueront à partir du 1er juillet prochain, de dix heures à trois heures:

POUGUES-LES-EAUX (NIEVRE)

Etablissement hydro-minéral complet, déclaré d'intérêt public, par décret impérial du 4 août 1860. Lyon-Bourbonnais, cinq heures de Paris, trajet direct de tous les points jusqu'à la station de Pougues, arrêt de tous les trains.

NETTOYAGE DES TACHES sur les soies, velours, la laine, sur toutes les étoffes et sur les gants, sans laisser aucune odeur, par la BENZINE-COLLAS

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE GÉNÉRALES DE JURISPRUDENCE. COSSE, MARCHAL ET Co, IMPRIMEURS-ÉDITEURS-LIBRAIRES DE LA COUR DE CASSATION, Place Dauphine, 27, Paris.

CODE DE COMMERCE

(COMMENTAIRE THÉORIQUE ET PRATIQUE DU), et de la législation commerciale, par M. J. ALAUX-ZET, chef de division au ministère de la justice, 2e édition, revue et augmentée. — Cinq volumes in-octavo, 1868: 40 francs.

CONTRAT DE MARIAGE

(DU MARIAGE ET DU). — Législation comparée de l'Angleterre, des États-Unis et de la France, par J.-C. COLFAVRE, avocat à Paris. — In-octavo, 1868: 3 fr. 50 c.

AVIS Les annonces, réclames industrielles et autres sont reçues aux bureaux du journal.

TARIF DES ANNONCES. ANNONCES INDUSTRIELLES Affiches ou Anglaises. Justification de cinq colonnes par page et comptées sur le caractère de sept points, 75 centimes la ligne.

A la Librairie de L. HACHETTE & Co, boulevard Saint-Germain, 77, Paris, chez tous les Libraires de la France et de l'Étranger et dans les Bibliothèques des chemins de fer. GUIDES-JOANNE. France et Algérie. Guides-Diamant. Pays Étrangers. Itinéraire général de la France par A. Joanne: PARIS ILLUSTRÉ (1,200 p. 410 vign. 8 cart.) 40 fr.

Publications légales. — Sociétés commerciales. — Faillites. — (Arrêté préfectoral du 10 décembre 1867.)

La publication légale des actes de société est obligatoire, pour l'année 1868, dans l'un des cinq journaux suivants: Le Moniteur universel; La Gazette des Tribunaux; Le Droit; Le Journal général d'Affiches; Les Petites-Affiches; L'Étendard.

TRIBUNAL DE COMMERCE AVIS. MM. les créanciers en matière de faillite qui n'auraient pas reçu d'avis, sont priés de faire connaître leur adresse au Greffe n. 8.

PRODUCTIONS DE TITRES. Sont invités à produire, dans le délai de vingt jours, à dater de ce jour, leurs titres de créance, accompagnés d'un récépissé sur papier timbré, indiquant des sommes à réclamer, MM. les créanciers:

Du sieur GUMBAL, marchand de bois et charbons, demeurant à Paris, rue de Valenciennes, 1, entre les mains de M. Sommeire, rue des Ecoles, 62, syndic de la faillite (N. 9710 du gr.).

REDDITIONS DE COMPTES. Messieurs les créanciers composant l'union de la faillite du sieur GAILLARD, marchand de vin, demeurant à Paris, rue Montholon, 30, sont invités à se rendre le 27 courant, à 12 h. précises, au Tribunal de commerce, salle des assemblées des faillites, pour, conformément à l'article 537 du Code de commerce, entendre le compte définitif qui sera rendu par les syndics, le débattre, le clore et l'arrêter; leur donner décharge de leurs fonctions et donner leur avis sur l'exécution du faillite.

CONCORDAT PAR ABANDON D'ACTIF RÉPARTITIONS. MM. les créanciers vérifiés et affirmés du sieur WEBER, loueur de voitures, demeurant à Neuilly, avenue Saint-Foy, 1, peuvent se présenter chez M. Pinet, syndic, rue de Savoie, 6, pour toucher un dividende de 4 fr. 39 c. pour 100, unique répartition de l'actif abandonné (N. 8923 du gr.).

RÉPARTITIONS. MM. les créanciers vérifiés et affirmés du sieur VATTIER, mercier, demeurant à Paris, rue de l'ancienne Comédie, 23, peuvent se présenter chez M. Gauche, syndic, rue Coquillière, 14, de 3 à 5 heures, pour toucher un dividende de 3 fr. 21 c. pour 100, unique répartition (N. 8935 du gr.).

REPARTITIONS. MM. les créanciers vérifiés et affirmés du sieur FOUCAULT, marchand de pains d'épices, rue Nicolas-Flamel, 6, peuvent se présenter chez M. Pinet, syndic, rue de Savoie, 6, pour toucher un dividende de 2 fr. 28 c. pour 100, unique répartition (N. 8832 du gr.).

RÉPARTITIONS. MM. les créanciers vérifiés et affirmés du sieur GUILLOU, camionneur, demeurant à Paris, boulevard de la Villette, 81, peuvent se présenter chez M. Pinet, syndic, rue de Savoie, 6, pour toucher un dividende de 16 fr. 57 c. pour 100, unique répartition (N. 8831 du gr.).

MM. les créanciers vérifiés et affirmés du sieur SOMMESOUS, mercier, demeurant à Paris, rue de Bourgogne, 19, peuvent se présenter chez M. Beaugé, syndic, rue Saint-André-des-Arts, 20, pour toucher un dividende de 25 fr. pour 100, unique répartition (N. 9084 du gr.).

Par exploit de Laurain, huissier à Paris, en date du 30 juin présent mois, le sieur Charles MEYER-WORMS, marchand de meubles et antiquités, demeurant à Paris, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 104, a formé opposition au jugement du Tribunal de commerce de la Seine, en date du 16 dit mois de juin, qui le déclare en état de faillite.

Assemblée du 24 juin. DIX HEURES: Magné, synd. — Millet, id. — Paris, id. — H. et E. Portobello, vérif. — Renault, id. — Fauvette, id. — Bataille, id. — Julien, id. — Degout, id. — Tridoul, id. — Venne Jacquier, id. — Lhermitte, id. — Picard, id. — Richard, id. — Perlinis, redd. de c. — Crépil, id. — Lebrun, id.

Bernheim, id. — Gallin, clôt. — Borgès, affirm. — Bonnel, id. — Michel, conc. — D' Lemesle, id. — Cheron, id. — Lemaire, redd. de c.

VENTES MOBILIÈRES. VENTES PAR AUTORITÉ DE JUSTICE. Le 24 juin. En l'hôtel des Commissaires-Priseurs, rue Rossini, 6.

3788—Soixante pièces de bois de différentes essences, bureau, etc. 3789—Bureau, canapé, fauteuils, glaces, chaises, pendules, etc. 3790—Guéridon, buffet, chaises, fauteuils, pendule, etc.